

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Quinze le Vingt Six Mai à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillaume, M. Foidart, P. Cormier, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, P. Guilbaudeau, G. Thiery, D. Renouf, V. Robin-Cornaud, L. Médica, S. Caroff, Z. Dano, MC Couf, L. Delacroix, MF Guillemot, AM Garangé, P. Le Dro, C. Pecchia, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grogneac, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Françoise Téroute, qui a donné procuration à Arlette Buzaré  
Jean Jacques Marteil « « à Jacques Grévès  
Cécile Jourdain « « à Marylise Foidart

Absent : Dominique Capart.

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 20 Mai 2015  
Date de l'affichage : 20 Mai 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 32

-----  
**2015 – 66 : L'ESTRAN : Partenariat avec le collège Saint-Jean LaSalle de Guidel**

Rapporteur : F. HERVE

Le collège Saint-Jean LaSalle de Guidel souhaite débiter un partenariat avec L'ESTRAN autour du théâtre. Ainsi la salle de spectacles a été consultée pour proposer un(e) artiste professionnel(le) pour accompagner les enseignants dans les ateliers de théâtre Les Arlequins. Le comédien et metteur en scène Pascal Guin a été conjointement choisi par les parties.

Compte tenu du budget restreint du collège pour cette initiative, il est apparu opportun que L'ESTRAN et la Ville de Guidel s'impliquent dans ce partenariat afin de mobiliser un soutien financier du Département du Morbihan.

En effet, dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil départemental du Morbihan propose un dispositif de soutien pour les projets pédagogiques associant un collège morbihannais, une équipe artistique et une structure de diffusion culturelle dans le cadre d'une convention.

Ce projet doit consister en l'intervention auprès des élèves et durant le temps scolaire d'un artiste professionnel rémunéré (minimum 20 heures d'intervention pour le spectacle vivant) par le lieu culturel.

L'intervention financière du Conseil départemental est établie à 60 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 5 000 € pour un projet mené dans un collège sur la commune où se trouve la structure de diffusion culturelle.

L'ESTRAN a été sollicité par la direction du collège ce début avril, la date limite de dépôt de dossier auprès de la collectivité départementale est dépassée. Toutefois, il est possible que le dossier puisse obtenir un soutien sur les fonds restants. L'ESTRAN devient le porteur du projet, et selon une convention liant les parties qui sera prochainement rédigée puis présentée à la délibération.

Cette initiative serait fondée sur un volume approximatif de 60 heures de travail en atelier de pratique avec les collégiens durant 15 semaines de 3 ateliers d'une heure au collège. Un volume de 15 heures sera ensuite consacré à l'accompagnement pour les répétitions sur la scène de L'ESTRAN en mars 2016. La Ville de Guidel mettra L'ESTRAN et son équipe à disposition du projet pour les répétitions finales et les représentations (selon une convention de mise à disposition existante). L'association Théâtre Bleu (Pascal Guin) présentera les factures d'atelier et ses défraiements kilométriques à L'ESTRAN (montant global évalué de 3690 euros). Sur la base de l'aide obtenue et de la ré-évaluation concomitante du nombre d'heures, l'établissement scolaire financera le solde du projet, sans coût pour la Ville de Guidel.

Le budget prévisionnel est ainsi présenté :

CHARGES		
Ateliers au collège Saint-Jean Lasalle	Rémunérations 60 heures (base 50 €/h)	3 000,00 €
Défraiements kilométriques (0,25€/km) x 46 km x 60		690,00 €
TOTAL CHARGES		3 690,00 €
PRODUITS		
Conseil Départemental du Morbihan	Ateliers au collège (60% du coût des ateliers).	1 800,00 €
Collège Saint-Jean Lasalle	Participation au projet	1 890,00 €
TOTAL PRODUITS		3 690,00 €

La Ville de Guidel sollicite pour l'année scolaire 2015-2016 auprès du Conseil Départemental du Morbihan un accompagnement financier au projet pédagogique associant L'ESTRAN et le collège Saint-Jean LaSalle de Guidel pour un montant de 1800 €.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU l'avis de la Commission Culture, Vie Associative, Communication, animations, tourisme et jumelage du 04 Mai 2015

**SOLLICITE** pour l'année scolaire 2015-2016 auprès du Conseil Départemental du Morbihan un accompagnement financier au projet pédagogique associant L'ESTRAN et le collège Saint-Jean LaSalle de Guidel pour un montant de 1800 €.

**Adopté à l'unanimité.**

-----  
 POUR EXTRAIT CONFORME,  
 GUIDEL, le 27 Mai 2015  
 Le Maire,  
 François AUBERTIN

